

COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de BELMONT-TRAMONET du JEUDI 19 FEVRIER 2026 à 19 HEURES 30

En complément du procès-verbal des délibérations n° 01/2026 à n° 05/2026 du 19 février 2026, transmis le 24 février 2026 par courriel aux membres du conseil municipal et publié par affichage sur l'écran extérieur d'affichage légal de la mairie, et sur le site internet de la commune www.belmont-tramonet.fr

Rappel de l'ordre du jour :

- Présentation de l'arrêté n°01/2025 du 23/12/2025 portant sur les mouvements de crédits du budget 2025,
- Vote du CFU Compte Financier Unique 2025 (outil commun de présentation des comptes annuels clos qui se substitue au compte administratif de la commune et compte de gestion de la trésorerie),
- Vote de l'affectation du résultat d'exploitation 2025 au budget primitif 2026,
- Vote des taux d'imposition 2026 des taxes directes locales,
- Ouverture anticipée de crédits au budget 2026 (acquisition matériel informatique),
- Avenant à la convention Cdg 73 / mise à disposition d'un conseiller de prévention,
- Débat et approbation du rapport dressant le bilan de la consommation d'espaces et de l'artificialisation des sols sur la période de 2011 à 2023,
- Approbation nouveaux statuts du SDES,
- SDES : motion relative à la compétence « distribution d'électricité et de gaz »,
- Questions diverses.

COMPTE-RENDU et QUESTIONS DIVERSES

- **Présentation de l'arrêté n°01/2025 du 23/12/2025 portant sur les mouvements de crédits du budget 2025**

Monsieur le Maire explique le besoin de crédits, en fin d'année et au budget 2025, sur le chapitre 014 « atténuations de produits » des dépenses de fonctionnement.

Dans le cadre de la participation des collectivités locales à la maîtrise des finances publiques, la loi de finances 2025 a mis en place le DILICO : dispositif de lissage conjoncturel de recettes fiscales.

La somme de 5 742 € a été sollicitée après le vote du budget primitif 2025. Ces crédits n'étaient donc pas prévus au budget primitif. Cette somme devrait être restituée par tiers sur 3 ans.

Il convenait donc d'alimenter de 400 € le chapitre 014 pour permettre les dépenses cumulées du FPIC et du DILICO.

L'arrêté de mouvement de crédits 2025 du 23 décembre 2025 précise une diminution des crédits sur l'article comptable 60612 « énergie » du chapitre 011 « charges à caractère général » des dépenses de fonctionnement, pour alimenter le chapitre 014.

- **Travaux :**

Enfouissement des réseaux secs sur le secteur de Tramonet :

L'enrobé sur la voie « route Joudin » devrait être réalisé sous peu. Ces travaux ont été reportés en raison des intempéries. Une réouverture à la circulation est prévue pour cette fin février.

- **Permanences / élections municipales du 15 mars 2026**

Monsieur le Maire propose 3 plages horaires pour la tenue du bureau de vote du dimanche 15 mars prochain, soit les suivantes :

- de 8h à 11h
- de 11h à 14h
- de 14H à 18h

Une proposition de 3 assesseurs par permanence est distribuée pour être corrigée en fonction des disponibilités de chacun.

Le Président, les délégués titulaires et secrétaire du bureau de vote devront être présents pour l'ouverture du bureau à 8h et les opérations de dépouillement à 18h.

- **Recensement de la population**

Monsieur le Maire donne les résultats prévisionnels à la clôture de l'enquête au 15 février 2026. 527 personnes ont été recensées dont 8 estimées sur 2 foyers non enquêtés.

Au total 534 habitants en comptant les 7 sœurs de l'Abbaye. La population comptée à part n'a pas encore été estimée par l'INSEE mais viendra se rajouter à ce décompte.

238 logements ont été recensés

19 logements vacants

11 logements pour les résidences secondaires

- **Chantiers jeunes 2026**

Monsieur le Maire donne lecture de la sollicitation de Monsieur Frédéric GROSJEAN, responsable jeunesse à la Communautés de Communes qui recherche des chantiers pour l'été 2026. Il rappelle l'intervention 2025 sur la réfection des façades de la garderie.

- **Tour Auvergne Rhône Alpes (anciennement critérium Dauphiné)**

Le tour doit passer à Belmont-Tramonet, le vendredi 12 juin prochain, lors de son étape Saint Vulbas – Crest Voland. Il arrivera de Saint Genix Les Villages et traversera « Les Chaudannes », à l'inverse du Tour de France. Le samedi 13 juin, il partira de La Bridoire pour rejoindre le Grand Colombier en passant par Domessin, Verel, Le Banchet, La Crusille, Saint Maurice de Rotherens, Yenne...

- **Ensemble Vocal Féminin AQUAR'ELLES à l'église**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'une demande de Madame COMBAZ pour un concert à l'église le dimanche 28 juin 2026, en soirée. Il rappelle que cet ensemble vocal féminin est déjà intervenu sur l'église. Il sollicite l'assemblée pour savoir si une réponse peut être donnée pour l'organisation de ce concert. Les membres de l'assemblée, dans la mesure où la Paroisse qui doit être sollicitée par Madame COMBAZ donne un avis favorable à cette demande, ne voient aucune objection à l'organisation de ce concert.

Une salle sera à mettre à disposition pour que les choristes puissent se changer et il conviendra également, comme à l'accoutumé, de prévoir le pot de l'amitié à l'issue du concert.

- **Chorale à la Chapelle**

Marie-Christine BOURBON nous informe d'une demande de Madame ESTEVAN qui souhaiterait se produire à nouveau, avec sa chorale CELKICHANT (chants traditionnels français et du monde), le dimanche 7 juin prochain à la Chapelle de Tramonet. L'assemblée donne un avis favorable à cette sollicitation.

- **Prochaines réunions**

- **CCAS le jeudi 5 mars 2026 à 19 h** - Approbation du CFU Compte Financier Unique 2025 et vote du budget Primitif 2026

Monsieur le Maire rappelle le report au 12 mars prochain des questions à l'ordre du jour concernant l'approbation du CFU et de l'affectation de ses résultats au budget 2026. Il précise que le dysfonctionnement au service de la trésorerie a empêché le projet de validation du CFU du SIVU Scolaire de Montbel, prévu initialement le 26 février et reporté également le 12/03/2026.

- **En conséquence le jeudi 12 mars 2026, les réunions suivantes seront organisées :**
 - **Pour 18h - SIVU Scolaire de Montbel**
 - **Pour 20h - Conseil Municipal**